

FICHE PROGRAMME

Formation CACES® GRUE DE CHARGEMENT selon la Recommandation R 490 de la CNAM

PUBLICS

Toutes personnes âgées d'au moins 18 ans appelées à conduire une grue de chargement.

PRE-REQUIS

Posséder une aptitude médicale à la conduite des engins de chantier Maîtrise de la langue française (écrit et oral) et maîtriser les 4 opérations mathématiques de bases.

DUREE

Initial : 3 jours - 21 heures Recyclage : 2 jours - 14 heures

TARIF Inter-entreprises

Information communiquée en amont de la contractualisation dans notre proposition commerciale.

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Accessible sur notre site internet : www.equanime-formation.fr

CONTACT



contact@equanime-formation.fr



Bureau commercial: 09 74 98 41 24 Bureau administratif: 09 73 88 98 84



www.equanime-formation.fr

REFERENT PEDAGOGIQUE CYBULSKI Cédric

OBJECTIFS

A l'issue de ce stage, le participant sera capable de conduire en sécurité des grues de chargement, d'appliquer les consignes, règles de conduite relatives au code du travail, à la recommandation de la CNAM R 490 et au règlement de sécurité spécifique à l'entreprise.

DETAIL DU PROGRAMME

THEORIE

A - Connaissances générales

- → Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- → Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- → Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- → Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- → Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur.

B - Technologie des grues de chargement

- → Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité),
- → Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- → Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité (limiteur de moment et son asservissement à la configuration de la grue, limiteur de pression, dispositif de contrôle de la position de transport de la grue...) Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.

C - Notions élémentaires de physique

- → Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers,
- → Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

D - Stabilité des grues de chargement

- → Identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité,
- → Règles de stabilisation des grues de chargement,
- → Utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur en fonction des masses à lever.

E - Déplacement des grues de chargement sur site

- → Règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements (position de transport),
- → Règles de signalisation sur site (plan de circulation et consignes propres au chantier,...),
- → Règles de bonne pratique en matière d'arrimage des charges (plan d'arrimage, différents types d'arrimage, utilisation de tapis antiglisse, norme européenne NF EN 12195-1, vérification régulière de la tension des dispositifs d'arrimage...).

F - Risques liés à l'utilisation des grues de chargement

- → Principaux risques Origine(s) et moyens de prévention associés :
- renversement de la grue de chargement,
- heurts de personnes avec la charge,
- heurts de personnes avec la grue (en cours de déploiement des stabilisateurs...),
- retombée ou renversement de la charge,
- risques liés à l'environnement (présence d'autres machines, obstacles divers, déclivité et nature du terrain, lignes électriques, voie de circulation,...),
- risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel...),
- risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, absence de visibilité sur les zones de chargement ou de déchargement...),

1/3

- risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, hydraulique...),
- risque de chute de hauteur depuis le plateau du porteur,
- le cas échéant, risque de chute de plain-pied du grutier lors de l'utilisation d'une télécommande.

CACESR490-04.24 "Ne pas jeter sur la voie publique "



Formation CACES® GRUE DE CHARGEMENT selon la Recommandation R 490 de la CNAM

DETAIL DU PROGRAMME

G - Exploitation des grues de chargement

- → Opérations interdites (survol de personnes avec une charge, levage de personnel sans équipement spécifique, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue, ...),
- → Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogues, alcool et médicaments),
- → Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...),
- → Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue,
- → Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

H - Accessoires de levage et règles d'élingage

- → Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, fourche à palettes...),
- → Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles,
- → Principales détériorations des accessoires de levage (élingues de tous types, fourche à palettes, manilles...).

I - Vérifications d'usage des grues de chargement

- → Principales anomalies concernant :
- · les flexibles hydrauliques,
- · le crochet de levage,
- le châssis du porteur et la liaison de la grue au châssis,
- la structure de la grue..

PRATIQUE

A - Prise de poste et vérification

- → Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- → Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue de chargement...),R.90
- → Vérification visuelle de l'état de la grue de chargement et de ses contacts avec le sol (stabilisateurs...) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- → Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteur de pression...),
- → Vérification de la mise en place du balisage de la zone de déchargement,
- → Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),
- → Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser (charge, portée,..).

Nota : Cette opération ne doit pas être confondue avec l'examen d'adéquation requis par l'arrêté du 1er mars 2004, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage, qui relève de la responsabilité du chef d'établissement.

B - Conduite et manœuvres

- → Vérifier le bon élingage d'une charge simple,
- → Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes...,
- → Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
- → Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible,
- → Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),
- → Communiquer par radio,
- → Maitriser et rattraper le ballant d'une charge.

Modalités d'évaluation :

Tests théorique et pratique selon la recommandation R 490 Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel.

MOYENS HUMAINS:

Formateurs et testeurs certifiés (différent du formateur)

MOYENS TECHNIQUES:

Salles de formations modernes équipées (projecteur, tableau blanc, PC, écran plat...);

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Alternance entre apports théoriques et pratiques Progression conforme à la Recommandation R 490 Grue de chargement, charges diverses, plateforme de formation + tests CACES° certifiée Matériel audio-visuel, supports vidéo, livrets pédagogiques

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur. En cas de recyclage, la validité du titre en cours

est vérifiée par EQUANIME Formation avant de confirmer l'inscription..

L'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du démarrage de la session sous réserve de places disponibles.



Formation CACES® GRUE DE CHARGEMENT selon la Recommandation R 490 de la CNAM

DETAIL DU PROGRAMME

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

- → Replier la grue de chargement en position de transport,
- → Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveau hydraulique, graissage...),
- → Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements..

D - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

- → Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...),
- → Vérifier les équipements de transmission :
- Impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal,
- · Fonctionnement de la télécommande,
- Signification des différents voyants lumineux.
- → Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- → Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement.

TESTS THEORIQUE ET PRATIQUE

Validation des acquis suivant R 490

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Cédric CYBULSKI, que vous pourrez joindre au 06 36 22 76 32.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur. En cas de recyclage, la validité du titre en cours est vérifiée par EQUANIME Formation avant de confirmer l'inscription..

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action, des feuilles de présence seront signées en salle, chaque demi-journée par les participants et par le formateur.